



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

air

Question écrite n° 97813

Texte de la question

Mme Sophie Dion attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la lutte contre la pollution atmosphérique dans la vallée de l'Arve et du Mont-Blanc. La Haute-Savoie a mis en place en 2012, pour une période de 5 ans, un plan de protection de l'atmosphère. Ce plan comporte plusieurs volets visant à remédier à la mauvaise qualité de l'air et à ses conséquences sur la santé des habitants des 41 communes concernées. Parmi ces mesures figurent notamment l'abaissement de la vitesse de 20 km/h pendant la période hivernale ; des restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants ; des incitations financières pour aider les particuliers à s'équiper d'appareils de chauffage moins polluants ainsi que la mise en place de recommandations sanitaires concernant les personnes sensibles. Ce PPA a, depuis, été complété par d'autres mesures comme la création en loi de finances pour 2016 d'une aide pour l'acquisition par les entreprises de poids lourds fonctionnant au gaz et la réalisation d'une étude épidémiologique en 2016. Ces dispositions vont dans le bon sens. Elles ne sont pourtant pas suffisantes et leur efficacité pourrait en être réduite, en particulier, en raison de la suppression de nombreuses liaisons ferroviaires desservant la vallée de l'Arve (suppression par la SNCF de dessertes TGV Paris-Bellegarde et suppression des trains de nuit Intercités Paris-Saint-Gervais). La population de la vallée de l'Arve est inquiète et demande la mise en œuvre de mesures supplémentaires qui participeraient à la lutte contre le changement climatique, préserveraient le patrimoine naturel inestimable, le Mont-Blanc, et n'altéreraient pas la santé de ses habitants. Elle lui demande donc quelles autres mesures le Gouvernement envisage de mettre en œuvre à la fois pour améliorer le plan de protection de l'atmosphère, mais aussi pour maintenir les dessertes ferroviaires et favoriser le report modal dans la vallée qui, grâce à la faiblesse de ses émissions de gaz à effet de serre, participe à la lutte contre le dérèglement du climat.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Dion](#)

Circonscription : Haute-Savoie (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97813

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6767

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)